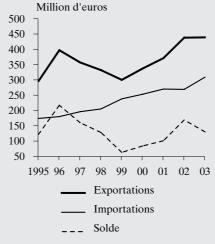
Commerce extérieur agroalimentaire français :

L'impact immédiat de l'élargissement de l'Union européenne de quinze à vingt-cinq membres sur le commerce extérieur agroalimentaire français serait limité. Les échanges de produits agroalimentaires avec les dix nouveaux membres sont en progression continue depuis 1995. Les exportations françaises de produits agroalimentaires sont passées de 296 millions d'euros en 1995 à 439 millions d'euros en 2003, soit une hausse de 48 %. Les importations françaises de produits agroalimentaires atteignent 309 millions d'euros en 2003 contre 174 millions d'euros en 1995, soit une augmentation de 78 %. L'entrée des dix nouveaux membres dans l'Union européenne entraînerait une augmentation de 1,4 % des exportations comme des importations agroalimentaires françaises. Avec l'élargissement, la part de l'Union européenne dans les échanges de produits agroalimentaires français progresserait d'un point.

Exportations françaises vers l'Union européenne : + 1,4 % avec l'élargissement, grâce aux ventes de vins

Avec nos partenaires de l'Union européenne à quinze, les exportations agroalimentaires françaises s'élèvent à 27,9 milliards en 2003. L'Union européenne élargie aurait importé 28,3 milliards d'euros de produits agroalimentaires français, soit 1,4 % de plus que l'Union européenne à quinze. Cette augmentation est due essentiellement aux vins, champagnes et alcools qui représentent près de 20 % des exportations agroalimentaires françaises vers les dix nouveaux membres de l'Union européenne. Les préparations alimentaires diverses et les aliments pour animaux, qui représentent respectivement 9 % et 7 % des exportations agroalimentaires vers les nouveaux membres de 1'Union européenne, contribuent également à l'écart entre les exportations agroalimentaires françaises vers l'Union européenne à quinze et celles vers l'Union européenne à vingt-cinq. Les boissons, vins et alcools, les laits et produits laitiers et les céréales resteraient les principales exportations françaises vers l'Union européenne, avec respectivement 19 %, 11 % et 10 % de l'ensemble des exportations agroalimentaires. Les exportations de lait et produits laitiers et de céréales ne représentent chacune que 5 % des exportations agroalimentaires françaises vers les dix nouveaux membres de l'Union européenne. L'élargissement de l'Union européenne de quinze à vingt-cinq membres porterait la part de l'Union européenne de 72 % à 73 % de l'ensemble de nos exportations agroalimentaires. Cette progression est imputable en grande partie à la Pologne. En important plus de 30 % des produits agroalimentaires vendus par la France aux dix nouveaux

Progression des échanges agroalimentaires français depuis 1965 avec les dix nouveaux membres de l'UE



Source : Douanes

membres de l'Union européenne, elle en est le premier client devant la République tchèque et la Hongrie (respectivement 20 % et 16 % des exportations françaises des dix nouveaux membres). La Pologne achète à la France principalement des vins, du tabac brut et des préparations alimentaires diverses. La République tchèque importe de France essentiellement des alcools, des légumes (en particulier des tomates) et des viandes de porc et de volailles. La France vend à la Hongrie surtout des préparations alimentaires diverses, des aliments pour animaux et des graines de tournesol. Parmi les dix nouveaux membres de l'Union européenne, ce sont la Slovénie et Malte qui achètent le moins de produits agroalimentaires français.

Importations françaises en provenance de l'Union européenne : + 1,4 % avec l'élargissement, à cause des viandes de volailles

Avec nos partenaires de l'Union européenne à quinze, les importations agroalimentaires françaises s'élèvent à 21.3 milliards d'euros en 2003. Elles s'élèveraient à 21,6 milliards d'euros dans la configuration de l'Union européenne à vingt-cinq. Cet écart de 1,4 % entre les importations agroalimentaires françaises en provenance de l'Union européenne à quinze et celles en provenance de l'Union européenne à vingt-cinq provient d'une part des viandes et d'autre part des laits et produits laitiers et des aliments pour animaux. Les importations françaises de viandes représentent 16 % des importations agroalimentaires françaises en provenance des dix nouveaux membres de l'Union européenne. Les importations françaises de lait et produits laitiers et d'aliments pour animaux représentent chacune

effet mécanique de l'élargissement de l'UE limité

plus de 10 % de nos achats de produits agroalimentaires aux dix nouveaux membres de l'Union européenne. Les viandes et abats, les laits et produits laitiers et le tabac resteraient les principales importations agroalimentaires françaises en provenance de l'Union européenne, avec environ 10 % chacun de l'ensemble des achats de la France à l'Union européenne. Avec l'élargissement, la part de l'Union européenne dans l'ensemble des importations agroalimentaires françaises passerait de 71 % à 72 %. Cette progression est due à la Hongrie et à la Pologne qui vendent près de 40 % des produits agroalimentaires importés par la France en provenance des dix nouveaux membres de l'Union européenne. La France achète essentiellement de la viande de volaille, des aliments pour animaux et du maïs à la Hongrie. Elle importe de Pologne, surtout des fruits et des légumes congelés et des filets de poissons. Parmi les dix nouveaux membres de l'Union européenne, c'est à Malte et à la Lettonie que la France achète le moins de produits agroalimentaires.

Solde des échanges agroalimentaires français avec l'Union européenne : + 3 % avec l'élargissement

Avec nos partenaires de l'Union européenne à quinze, le solde agroalimentaire français s'établit à 6,5 milliards d'euros en 2003. Il s'établirait à 6,7 milliards d'euros avec l'Union européenne élargie. Les boissons, vins et alcools, les préparations alimentaires diverses et le tabac contribuent le plus à l'amélioration du solde agroalimentaire global de la France avec l'Union européenne à vingt-cinq. Pour la France, ces trois postes sont les plus excédentaires avec les dix nouveaux membres de l'Union européenne. Les préparations alimentaires diverses et le tabac contribuent à

la réduction du déficit de la France avec l'Union européenne sur ces produits. À l'inverse, les déficits des dix nouveaux membres de l'Union européenne sur les poissons et crustacés et les viandes et abats accentuent le déficit avec l'Union européenne sur ces produits. Les boissons, vins et alcools, les céréales et les animaux vivants resteraient les produits les plus excédentaires avec l'Union européenne. Le tabac, la floriculture et les préparations à base de légumes et de fruits demeureraient les produits les plus déficitaires. La République tchèque participe le plus à l'amélioration du solde agroalimentaire français avec l'Union européenne élargie. Parmi les dix nouveaux membres de l'Union européenne, la République tchèque est le pays dont l'excédent des échanges agroalimentaires français est le plus important. En revanche, le déficit des échanges de produits agroalimentaires de la France avec la Hongrie réduit l'écart entre le solde des échanges agroalimentaires français avec l'Union européenne à quinze et celui avec l'Union européenne à vingt-cinq.

Commerce extérieur agroalimentaire français : impact immédiat limité de l'élargissement de l'UE

